

Quotité de travail : Temps non complet (8 heures hebdomadaires)

A pourvoir : à compter du 16 septembre 2024



LUZARCHES

Ville de 4 900 habitants, Luzarches est située dans le département du Val d'Oise entre la plaine de la plaine de France et la Forêt de Chantilly, à une trentaine de kilomètres au nord de Paris. La commune, avec l'appui de ses 85 agents, entend continuer à moderniser son image et être porteur de projets innovants tout en consolidant son identité et son esprit village.

Description:

Au sein de l'école municipale de musique de la Ville de Luzarches, sous la responsabilité du directeur de l'école municipale de musique et de la directrice générale des services, vous assurerez l'enseignement de la pratique artistique du piano. Vous contribuerez à développer la curiosité et l'engagement artistique des élèves en inscrivant l'activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement artistique

LE POSTE

: VOS MISSIONS PRINCIPALES

- Dispenser l'enseignement instrumental de piano individuel et/ou collectif, de l'initiation au perfectionnement, sur toutes tranches d'âge, en coordination avec les pratiques collectives, conduite d'ateliers
- Effectuer le suivi pédagogique et artistique des élèves (projets personnels, évaluations, contrôle continu), préparation des élèves aux actions de diffusions
- Participer aux projets pédagogiques et artistiques de diffusion ainsi qu'à la vie de l'établissement (organisation d'auditions, de concerts et/ou de spectacles d'élèves, autres manifestations culturelles)
- Contribuer au développement culturel de la ville
- Participer à la réflexion pédagogique et contribuer à l'évolution de l'enseignement par la recherche de pédagogies innovantes
- Elaborer, mettre en œuvre et suivre le dispositif pédagogique individuel et collectif
- Mettre en œuvre une progression des enseignements conformes aux programmes et aux instructions ministérielles et interministérielles
- Prise en charge de l'atelier musique de chambre, mise en relation des élèves et développement de leur répertoire

: VOS MISSIONS SECONDAIRES

- Rechercher et soumettre à la direction des thèmes et des sujets de création, des matériaux et des procédés de réalisation
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité
- Participer aux instances de concertation, pédagogiques et administratives de l'établissement d'enseignement artistique (réunions, concertation autour du projet d'établissement)
- Mettre en place des activités en accord avec la direction dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle
- Conduire des recherches et des projets originaux et innovants intégrés à l'espace public
- Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle



PROFIL

SAVOIRS-FAIRE

- Maîtrise de la pratique artistique et des langages musicaux associés
- Formation approfondie en pédagogies différenciée, de projet et de groupe
- Connaissance confirmée des répertoires
- Maîtrise du déchiffrage, de l'harmonisation au clavier, de la transcription à vue et de la réduction d'orchestre
- Capacité à s'adapter à toutes les situations d'accompagnement dans les différentes esthétiques (chant lyrique, musique de chambre, pratiques collectives)

SAVOIRS-ÊTRE

- Sens du service public
- Capacités d'organisation
- Qualités relationnelles et esprit d'équipe
- Rigueur et ponctualité
- Attrait pour la transmission et adaptation aux différents publics
- Disponibilité
- Adaptation aux contraintes d'emploi du temps, matériel et budgétaire
- Esprit d'initiative, autonomie
- Patience, bienveillance



CADRE D'EMPLOI ET CONDITIONS D'EXERCICE

CADRE D'EMPLOI :

Catégorie B – Filière culturelle

Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territorial

Expérience pédagogique reconnue

Expérience sur un poste similaire indispensable

Titulaire du DE dans la/les disciplines mentionnée(s) à défaut de l'obtention du concours d'assistant d'enseignement artistique dans le/les discipline(s) recherchée(s) ou diplôme équivalent

CONDITIONS D'EXERCICE

Conditions d'exercice

Temps non-complet variable selon le nombre d'inscription

Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations liées à la fonction, des réunions, spectacles, représentations, cours

Disponibilité en soirée et le weekend

Exposition au public

Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve

Moyens mis à disposition

Fournitures administratives

Avantages :

Participation employeur à la prévoyance à hauteur de 7€ / mois

CNAS à partir d'un an d'ancienneté



CV ET LETTRE DE MOTIVATION À ENVOYER À:

Mairie de Luzarches – Service des Ressources Humaines

Place de la Mairie

95270 LUZARCHES

Email : rh@luzarches.net